



Enquête flash

**Situation
2024**



**Perspective
2025**

**Situation économique et impacts des baisses de
soutiens publics sur la culture en Hauts-de-
France**

☆☆☆

Analyse des risques

· Mars 2025 ·



COLLECTIF RÉGIONAL
ARTS ET CULTURE
HAUTS-DE-FRANCE

INTRODUCTION
ENQUÊTE FLASH • MARS 2025

UNE ENQUÊTE POUR ÉCLAIRER UN CONTEXTE INCERTAIN



La loi NOTRe de 2015 définit la culture comme une compétence partagée entre l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements. La culture constitue **un élément essentiel du développement local**, contribuant fortement à l'attractivité des territoires et à la cohésion sociale. Son financement est assuré par un ensemble d'acteurs dont l'État, les Régions, les Départements, les communes et les intercommunalités.

L'adoption différée du plan de loi de finances (PLF) 2025 et les efforts budgétaires qui pèsent sur les collectivités territoriales semblent avoir précipité **la crise du financement public qui touche particulièrement la culture**, le sport et l'économie sociale et solidaire. Si les collectivités ont cherché à maintenir leur niveau de soutien à la vie culturelle en 2024 malgré une situation budgétaire déjà contrainte, en particulier du côté des Départements et des Régions¹, **2025 semble augurer d'un point de bascule**. Les annonces successives de coupes budgétaires, parfois brutales (- 73 % pour le Conseil régional des Pays de la Loire, - 48 % pour le Conseil départemental de l'Hérault), s'accompagnent dans certains cas d'attaques idéologiques contre le secteur culturel et ses acteur-ric-e-s. **Le consensus transpartisan et la compétence partagée autour de la culture semblent donc s'effriter à l'échelle nationale**².

Ce contexte a suscité des **inquiétudes au sein du secteur culturel en Hauts-de-France** et renforcé la nécessité de poursuivre un dialogue de qualité avec les pouvoirs publics. Les échéances institutionnelles (commission territoriale de l'action publique culture le 27 février 2025, vote du budget de collectivités locales suspendu à celui du PLF 2025) ont motivé le **souhait des filières regroupées au sein du Collectif régional arts et culture (CRAC) de disposer d'informations** permettant de qualifier la situation des acteur-ric-e-s en région, afin de **prendre le pouls du secteur et d'alimenter le dialogue avec les partenaires publics**.

Cela a donné lieu à **un travail en deux temps**. Des premiers éléments ont été recueillis en décembre 2024 auprès de 130 structures, montrant l'urgence financière pour un nombre important d'entre elles. Début 2025, un questionnaire a été collectivement construit puis diffusé pour apprécier plus finement les impacts des baisses de soutiens publics sur l'emploi et les activités de différentes filières culturelles, tous types et sources de financement confondus.

L'enquête ne reflète que partiellement les situations des acteur-ric-e-s et les impacts potentiels. L'échantillon de répondant-e-s sous-représente ou surreprésente des filières, des types de structures et des formes juridiques. Ensuite, les répondant-e-s peuvent manquer de visibilité et sous-évaluer certains impacts, notamment parce que les budgets de la plupart des collectivités ne sont pas encore adoptés. Enfin, la méthodologie d'enquête flash implique un temps contraint et par conséquent un questionnement succinct, qui ne se veut pas exhaustif.

Pour toutes ces raisons, les résultats de cette enquête sont à **replacer dans son contexte de réalisation**, avec ses limites. Ils offrent cependant un **aperçu étayé de la réalité de ces acteur-ric-e-s** et donnent des tendances pour mieux comprendre les dynamiques actuelles.

¹ Cf. *Baromètre annuel sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales*, Observatoire des politiques culturelles, octobre 2024, 54 p.

² « Scène Ensemble : "Il faut tirer la sonnette d'alarme pour le financement de la culture" », *Localtis*, Jean Damien Lesay, 17 janvier 2025.



LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

AU NIVEAU NATIONAL

Un apport direct et indirect à l'économie française estimé à 104,5 milliards d'euros (Md€) en 2011, soit l'équivalent de 6 % du PIB national de l'époque³

Les industries culturelles et créatives représentent 93,9 Md€ de chiffre d'affaires en France en 2021, et contribuent cinq fois plus au PIB français que l'industrie automobile et autant que l'industrie agroalimentaire⁴

Des exportations culturelles qui croissent deux fois plus vite que l'ensemble des exportations françaises sur 2013-2016, et un soft power incomparable à l'international⁵

Près de 740 000 salarié-e-s dans le secteur culturel en 2020 (soit 2,7 % de la population active en emploi en France⁶), 1,3 million de personnes ayant tiré un revenu d'une activité culturelle ou créative en 2018⁷

EN HAUTS-DE-FRANCE

Un chiffre d'affaires des entreprises culturelles dans les secteurs marchands estimé à près de 1,7 Md€ en 2015, ce qui correspond à une contribution directe au PIB de près de 700 millions d'euros⁸

29 800 salarié-e-s dans le secteur culturel en 2017, soit 1,4 % de la population active de la région⁹

Environ 4 500 entreprises culturelles en 2018, soit 2,8 % de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands et non marchands de la région, une part inférieure à la moyenne nationale (3,9 %)

Avec 5 200 sites culturels, une région bien dotée qui rassemble 7 % de l'ensemble des lieux et équipements culturels nationaux¹⁰

³ [L'apport de la culture à l'économie en France](#), rapport conjoint de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires culturelles, décembre 2013, 390 p.

⁴ [Le poids économique direct de la culture en 2021](#), coll. « Culture chiffres », 2023-1, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), ministère de la Culture, juin 2023, 24 p. Les comparaisons avec les autres secteurs ont été faites à partir de données Eurostat, disponibles [ici](#) et [là](#).

⁵ [L'économie mosaïque, 3ème Panorama des Industries Culturelles et Créatives en France](#), EY/France Créative/ministère de la Culture, novembre 2019, 108 p.

⁶ [Chiffres clés 2023 de la culture et de la communication](#), coll. « Chiffres clés », DEPS, ministère de la Culture, mars 2024, 364 p.

⁷ [L'économie mosaïque](#), *op. cit.*

⁸ [Atlas régional de la culture 2018](#), DEPS, décembre 2018, 250 p.

⁹ [Atlas Culture des territoires](#), fiche région Hauts-de-France, ministère de la Culture, consultée [en ligne](#) le 19/02/2025. Les données suivantes proviennent de cette source, jusqu'à mention contraire.

¹⁰ Base des lieux et équipements culturels (Basilic), traitement DEPS, consultée [en ligne](#) le 19/02/2025.



COLLECTIF RÉGIONAL
ARTS ET CULTURE
HAUTS-DE-FRANCE

SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE



L'ENQUÊTE

- Réalisée au moyen d'un questionnaire en ligne, diffusé entre le 27 janvier et le 14 février 2025 par les membres du CRAC.
- **268 réponses** exploitées émanant d'une **grande diversité d'acteur-riche-s du secteur culturel des Hauts-de-France** : 10 filières d'activité principale, 6 statuts juridiques ou régime social, 5 départements représentés.

L'EMPLOI

- **4 834 emplois à minima¹¹** en 2024 **dont 873 menacés de disparition (soit 18,1 % du total)** en cas de baisse de soutiens publics de l'ordre de 10 à 20 %¹². Selon ce scénario :
 - Le secteur associatif concentre 95 % des emplois menacés de disparition : **un emploi associatif sur cinq est menacé** ;
 - La **part d'emplois menacés s'élève à 76 % des effectifs salariés pour les indépendant-e-s et dans les petites structures comprenant jusqu'à 3 salarié-e-s**, alors qu'elle oscille entre 16 % et 21 % des effectifs dans les structures de 4 salarié-e-s et plus. Cela concerne **une centaine de structures et d'acteur-riche-s, qui comptent parmi les plus fragiles** et pourraient disparaître alors qu'ils contribuent au maillage culturel des territoires ;
 - **Deux tiers des répondant-e-s envisagent des mesures sur l'emploi** : gel des recrutements ou suspension, non-reconduction de CDD ou de contrats de prestataires, licenciement économique de CDI, recours à l'activité partielle. **Les premiers emplois impactés seraient les non-permanents**, qui sont aussi les plus précaires.

SITUATION FINANCIÈRE ET INCERTITUDES SUR LES SOUTIENS PUBLICS

- **Un budget cumulé qui représente 146,4 millions d'euros en 2024**, dont 89,8 millions d'euros de financement public. La part qu'il prend dans le budget des répondant-e-s est très diverse : 13,8 % déclarent ne pas en bénéficier, 25,4 % déclarent bénéficier d'un financement public inférieur à 40 % de leur budget, 37,3 % d'un financement public compris entre 40 % et 79 % de leur budget, et 19 % d'un financement public égal ou supérieur à 80 % de leur budget.

¹¹ La question visait à recueillir le nombre de salarié-e-s travaillant au sein de l'unité employeuse répondante, tous types de contrats confondus et quelle que soit la durée d'emploi. L'estimation du nombre d'emplois est minimale car les structures ont pu interpréter la question différemment : certaines ont par exemple renseigné les contrats intermittents, d'autres non.

¹² Les répercussions en région pourraient donc être comparables au plan social annoncé par le groupe Auchan fin 2024 (environ 1 000 postes menacés en Hauts-de-France).



- Une urgence économique des structures et une absence de visibilité patentes :
 - **36,7 % des répondant-e-s estiment l'exercice 2024 déficitaire, soit près de 100 structures**, contre 42,3 % qui l'estiment équilibré ou proche de l'équilibre et 14,2 % excédentaire ;
 - En l'état, un peu plus du tiers des répondant-e-s ont entre 3 à 5 mois de trésorerie permettant de couvrir les dépenses courantes, quand environ 20 % ont 6 mois de trésorerie ou plus. Plus inquiétant, **38 % d'entre eux ont une trésorerie de 2 mois ou moins (dont 6 % déclarent une trésorerie négative)**.
- **62 % des demandes de subventions pour 2025 sont en attente de réponse.**
- **Des prévisions de baisses et refus** se dessinent (respectivement 114 et 38), dans des proportions qui approchent voire dépassent 2024. **L'ensemble des Départements et la Région Hauts-de-France** représentent respectivement 29 % et 25 % des baisses pressenties tous financeurs publics confondus, sous réserve des décisions à venir.
- Dans un scénario de baisse de financement de 10 % à 20 %, 60 % de l'échantillon déclare un impact probable sur le fonctionnement général de la structure ou de l'activité. Une proportion similaire de répondant-e-s met en avant des impacts sur la production (44 %), sur la création (41 %) et sur la diffusion (39 %).

INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA CULTURE

- Les baisses de financement risquent d'**accentuer les disparités territoriales et les inégalités d'accès à la culture** existantes :
 - L'Aisne a la seconde part plus élevée de baisses de financements pressenties en 2025 (19,6 %) par rapport au total des annonces faites aux répondant-e-s du département, juste derrière le Pas-de-Calais (20 %) ;
 - La **proportion des emplois menacés dans l'Aisne est bien supérieure à celle des autres départements de la région**, atteignant près de 27 % des effectifs axonais déclarés par les répondant-e-s en 2024.
- **Trois quarts des répondant-e-s envisagent une ou plusieurs actions** à court et moyen terme pour faire face aux défis actuels, signe de la **poursuite des mesures d'économie et de décroissance contraintes** des dernières années.
 - Elles témoignent d'un **risque de repli de l'offre culturelle**, que ce soit par le fait de revoir la fréquence et/ou le format (42 % de l'échantillon, soit 112 répondant-e-s) ou encore la portée géographique des actions (18 %). La capacité



d'innovation et de renouvellement des publics des acteur·rice·s pourrait se voir compromise.

- Cela concerne aussi **la restructuration de leur activité**, que ce soit par un changement des modes d'organisation (36%), l'évolution du modèle économique (35 %), ou par une révision des priorités stratégiques et de la gouvernance des structures (31 %). Ces changements de fond, lorsqu'ils sont motivés par une diminution de moyens, peuvent conduire à une **contraction durable de la capacité d'agir des structures et de la vitalité culturelle des territoires**.

Dans le contexte budgétaire très contraint des collectivités locales et de l'État, **le risque est de voir les financeurs se recentrer** sur des projets dits « structurants » – dont le siège social est souvent en milieu urbain ou périurbain – ainsi que sur des événements offrant un fort affichage institutionnel et médiatique. S'ils jouent un rôle essentiel dans l'irrigation culturelle des territoires, un soutien trop exclusif à leur égard pourrait fragiliser l'ensemble de l'écosystème culturel, en affaiblissant les acteur·rice·s de proximité, l'innovation artistique et le lien avec les habitant·e·s. À l'heure où la diversité des acteur·rice·s ont besoin d'un soutien public fort, il est crucial de préserver un équilibre garantissant une culture vivante et accessible à tou·te·s.

Le maillage culturel, l'économie et l'attractivité ainsi que le service public de la culture pourraient être durablement mis à mal par les baisses de soutiens publics. L'urgence de la situation appelle à prendre la mesure de ces impacts multiples, et à travailler conjointement entre acteur·rice·s des filières et pouvoirs publics en vue de **préserver ce vecteur essentiel de développement économique, social et territorial qu'est la culture**.



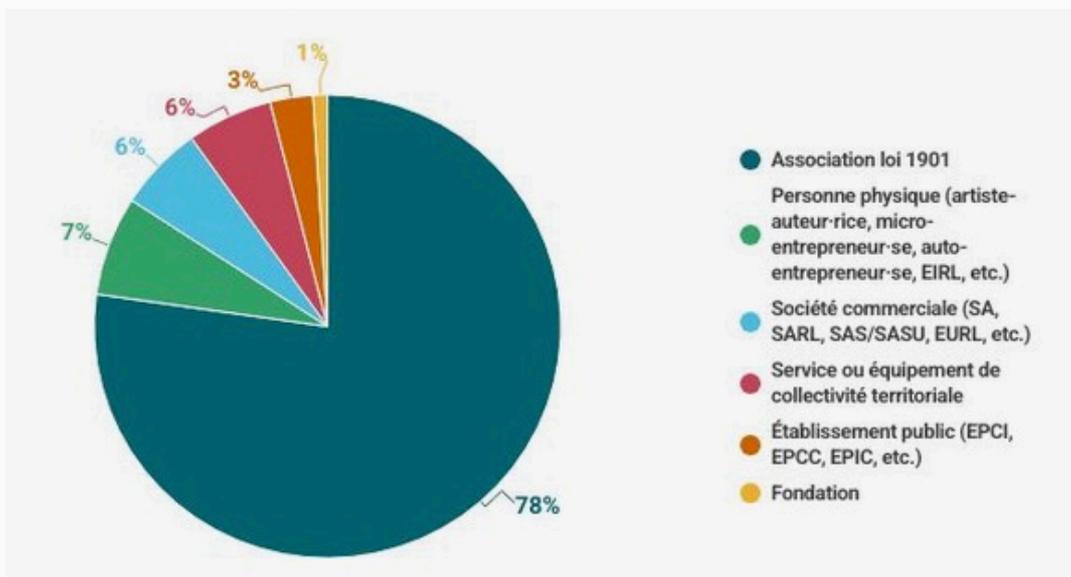
COLLECTIF RÉGIONAL
ARTS ET CULTURE
HAUTS-DE-FRANCE

RAPPORT D'ENQUÊTE



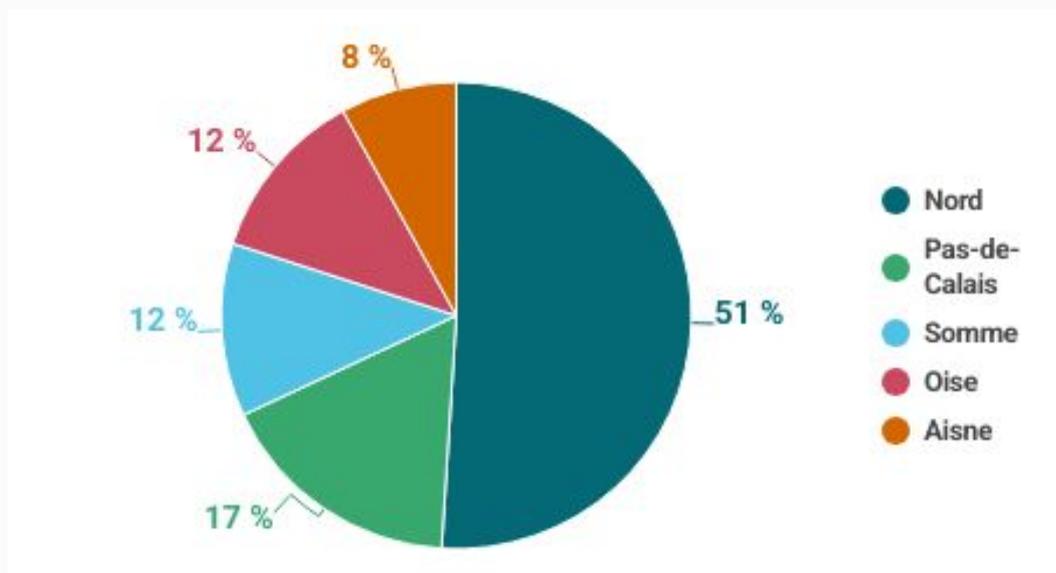
PORTRAIT DES RÉPONDANT•ES

FORME JURIDIQUE / RÉGIME SOCIAL



① 78 % des répondant-e-s sont structuré-e-s sous forme d'association loi 1901. Celles-ci représentent 78 % du budget annuel et 86 % de l'emploi de l'ensemble des répondant-e-s en 2024.

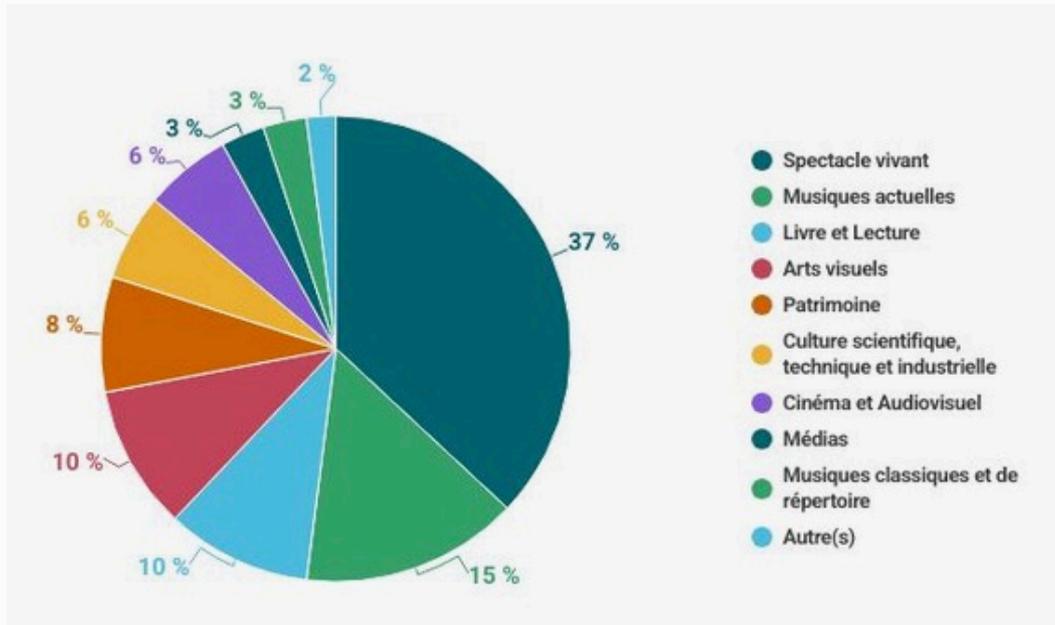
RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT



① 51 % des répondant-e-s ont leur siège social situé dans le département du Nord.



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



① 37 % des répondant-e-s ont le spectacle vivant comme filière d'activité principale.



2024 : UN SECTEUR CULTUREL FRAGILISÉ PAR LES CRISES SUCCESSIVES

Les données sur le budget et l'emploi témoignent du poids important de la culture, et de la diversité importante du secteur. Ce sont **146,4 millions d'euros de budget et 4 834 emplois déclarés en 2024** par l'échantillon de répondant-e-s. Ces budgets et ces emplois se répartissent différemment, en fonction de la filière d'activité principale ou encore du statut juridique des acteur-ric-e-s, ce qui doit aussi être rapporté au poids des répondant-e-s dans chacune des catégories de l'échantillon (tableau 1).

Tableau 1. Répartition du budget et de l'emploi en 2024 par filière d'activité principale

ÉCHANTILLON		BUDGET			EMPLOI		
FILIÈRE	Poids (en %)	Poids (en %)	Moyenne par structure (en €)	Médiane par structure (en €)	Poids (en %)	Moyenne par structure	Médiane par structure
SPECTACLE VIVANT	36,6	43,9	677 406	214 543	54,7	27,5	19,5
MUSIQUES ACTUELLES	14,9	18,2	684 487	265 800	17,7	21,9	5
LIVRE ET LECTURE	10,4	3,3	187 744	69 000	1,6	2,8	1
ARTS VISUELS	10,1	7	448 484	70 000	2,9	5,6	2
PATRIMOINE	7,5	7,2	585 412	90 000	3,7	9	2,5
CSTI*	6,3	3,2	272 940	60 000	1,5	4,2	2
CINÉMA ET AUDIOVISUEL	6,3	6,3	571 718	251 500	4,3	12,1	6
MÉDIAS	3,4	1,1	209 250	155 000	1,1	5,8	3
MUSIQUES CLASSIQUES ET DE RÉPERTOIRE	2,6	8,8	1 835 866	320 000	11,9	82,4	37
AUTRE(S)	1,9	0,9	270 761	150 000	0,7	7	7
TOTAL	100	100	576 570	187 611	100	18,4	6

* Culture scientifique, technique et industrielle

① Le spectacle vivant représente 36,6 % de l'échantillon, 43,9 % du budget annuel et 54,7 % de l'emploi de l'ensemble. En 2024, les répondant-e-s dont l'activité principale est le spectacle vivant ont un budget moyen de 677 406 € (médiane à 214 543 €), et emploient en moyenne 27,5 salarié-e-s (médiane à 19,5 salarié-e-s).



Malgré cette vitalité économique, **la situation financière se dégrade** depuis la pandémie de Covid-19, première crise d'une longue série qui frappe le secteur culturel et bouleverse diversement les équilibres des filières. A différents degrés, les acteur·rice·s font face à un « **effet ciseaux** » : les charges augmentent sur un ensemble de postes en raison de l'inflation généralisée, dans le temps où les produits stagnent ou diminuent. Les collectivités territoriales et l'État ayant moins de marges de manœuvre financières, les subventions au secteur culturel servent parfois de variable d'ajustement dans les arbitrages budgétaires. Si l'année 2024 a surtout conduit à la sanctuarisation voire à la hausse des financements des répondant·e·s concerné·e·s (dans respectivement 58 % et 15 % des cas), des baisses ont tout de même été actées pour 19 % des demandes.

Les équilibres budgétaires sont donc de plus en plus complexes à trouver : 36,7 % des répondant·e·s estiment l'exercice 2024 déficitaire, soit près de 100 structures, contre 42,3 % qui l'estiment équilibré ou proche de l'équilibre et seulement 14,2 % excédentaire. Comme le détaille le tableau 2 (page suivante), les filières des musiques classiques, de la CSTI, du livre ou encore du patrimoine affichent un budget plus équilibré que la moyenne. A l'inverse, le cinéma et l'audiovisuel comme le spectacle vivant déclarent plus fréquemment un budget déficitaire que la moyenne. Les déficits élevés sont comparativement plus présents au sein des musiques classiques, des arts visuels, du livre et de la CSTI.



Tableau 2. Estimation de l'équilibre budgétaire 2024 par filière d'activité principale

ÉCHANTILLON	BUDGET (en % de répondant·e·s)					
	FILIÈRE	Excédentaire	Équilibré ou proche	Déficitaire	Lourdement déficitaire (activité en péril)	Sans opinion
SPECTACLE VIVANT <i>98 répondant·e·s</i>		14,3	38,8	41,8	2	3,1
MUSIQUES ACTUELLES <i>39 répondant·e·s</i>		17,9	38,5	38,5	2,6	2,6
LIVRE ET LECTURE <i>28 répondant·e·s</i>		0	50	39,3	7,1	3,6
ARTS VISUELS <i>27 répondant·e·s</i>		14,8	44,4	33,3	7,4	0
PATRIMOINE <i>20 répondant·e·s</i>		20	50	20	5	5
CSTI <i>17 répondant·e·s</i>		17,6	52,9	23,5	5,9	0
CINÉMA ET AUDIOVISUEL <i>17 répondant·e·s</i>		17,6	35,3	47,1	0	0
MÉDIAS <i>9 répondant·e·s</i>		11,1	33,3	33,3	0	22,2
MUSIQUES CLASSIQUES ET DE RÉPERTOIRE <i>7 répondant·e·s</i>		0	57,1	28,6	14,3	0
AUTRE(S) <i>5 répondant·e·s</i>		40	40	20	0	0
TOTAL 267 répondant·e·s		14,2	42,3	36,7	3,7	3

① Parmi les 98 répondant·e·s ayant pour activité principale le spectacle vivant, 14,3 % estiment leur budget excédentaire en 2024. Parmi l'ensemble des 267 répondant·e·s, 14,2 % font état d'un budget excédentaire en 2024.

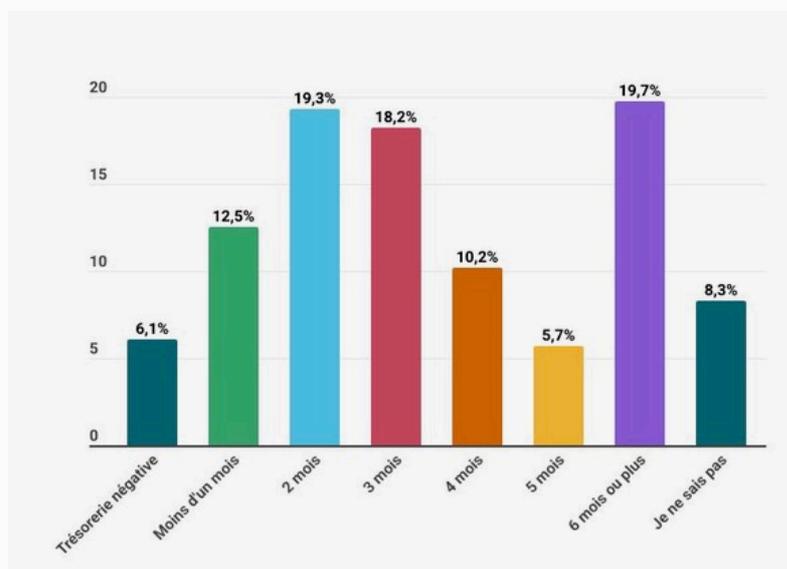
Les **conséquences** sont souvent très concrètes et **placées sous le signe de la décroissance et de l'économie contraintes** pour les acteur·rice·s : dépenses de fonctionnement restreintes, projets et missions délibérément réduits, différés ou abandonnés, capacité à pérenniser de l'emploi ou offrir des conditions de travail et de salaires attractives sérieusement amputée...

2025 : CRISE DES FINANCES PUBLIQUES, LA CULTURE EN SURSIS ?

INCERTITUDES ET BAISSSES POTENTIELLES : DES IMPACTS EN CASCADE

Cette délicate année 2024 et le contexte budgétaire contraint qui se profile pour 2025 rendent d'autant plus saillantes **l'urgence économique des structures et l'absence de visibilité pour planifier leur activité**. En l'état, un peu plus du tiers des répondant-e-s ont entre 3 à 5 mois de trésorerie permettant de couvrir les dépenses courantes, quand environ 20 % ont 6 mois de trésorerie ou plus (graphique 1). Plus inquiétant, quelque 12 % d'entre eux ont moins d'un mois de trésorerie, et 6 % déclarent une trésorerie négative. Les filières du patrimoine et de la CSTI affichent plus fréquemment que les autres une trésorerie de 6 mois ou plus, tandis que les arts visuels, le spectacle vivant et le cinéma déclarent davantage avoir une trésorerie réduite à moins d'un mois. Enfin, le livre et les arts visuels sont les filières avec une part plus élevée de répondant-e-s estimant leur trésorerie négative. Ces écarts entre filières ne permettent toutefois pas de conclure que certaines seraient structurellement moins impactées que d'autres, car ils ne rendent pas compte de la diversité des statuts juridiques, des modèles économiques et des tailles des structures ayant répondu à l'enquête. Au demeurant, les problématiques accrues de trésorerie ne reflètent pas uniquement un retard de paiement différé des soldes ou acomptes de subventions ; elles peuvent aussi être révélatrices de fragilités structurelles propres à certains modèles économiques ou modes de financement.

Graphique 1. Estimation de la trésorerie disponible par les répondant-e-s



① Parmi 264 répondant-e-s à cette question, environ 6 % font état d'une trésorerie négative.

Trois enseignements principaux se dégagent lorsqu'on interroge les acteur-ric-e-s sur les prévisions des financeurs publics par rapport à leurs demandes de subventions pour 2025, et les impacts pressentis sur leur fonctionnement et leurs activités. Ces projections reposent en partie sur les perceptions des répondant-e-s, qui peuvent être influencées par des



incertitudes budgétaires et des signaux informels en amont des décisions officielles. Elles traduisent néanmoins un climat de préoccupation largement partagé au sein du secteur.

Le premier enseignement renvoie à l'incertitude qui prédomine : **encore peu d'annonces concrètes et définitives ont été faites par les collectivités à ce jour en Hauts-de-France**. La longue gestation de l'adoption du PLF 2025 a différé le vote du budget des collectivités territoriales par leurs assemblées délibérantes et les conduit à la plus grande prudence en la matière. 62 % des demandes de subventions de l'échantillon sont en attente de réponse.

Un deuxième enseignement tient aux **projections budgétaires pessimistes, qui confirment ce qu'on observe au national**. Les annonces, pour partie officieuses et officielles, donnent à voir des tendances de baisses et refus (respectivement 114 et 38), dans des proportions qui approchent voire dépassent 2024. L'ensemble des Départements et la Région Hauts-de-France représentent respectivement 29 % et 25 % des baisses pressenties tous financeurs confondus, les communes 15 % et les directions du ministère de la Culture 12 % (tableau 3). Si on détaille par financeur, les baisses représentent 19 % des annonces des Départements, 15 % des annonces de la Région Hauts-de-France, et entre 8 et 11 % des annonces des autres financeurs.

Tableau 3. Prévisions des principaux financeurs publics en réponse aux demandes de subventions pour 2025

ANNONCES*	FINANCEURS PUBLICS					
	Région Hauts-de-France	Min. Culture	Autre service ou direction de l'État	Départements	Communes	Intercommunalités
HAUSSE	1	2	1	0	4	2
MAINTIEN	29	30	14	15	58	43
BAISSE SUP. A 50 %	0	4	4	3	4	2
BAISSE DE 26 À 50 %	2	1	2	7	3	4
BAISSE DE 1 À 25 %	27	9	4	23	10	5
EN ATTENTE DE RÉPONSE	124	102	58	119	81	77
REFUS	9	9	5	7	5	3
TOTAL PAR FINANCEUR	192	157	88	174	165	136
PART BAISSSES SUR TOTAL PAR FINANCEUR	15 %	9 %	11 %	19 %	10 %	8 %
PART BAISSSES PAR FINANCEUR SUR ENSEMBLE DES BAISSSES	<u>25 %</u>	<u>12 %</u>	<u>9 %</u>	<u>29 %</u>	<u>15 %</u>	<u>10 %</u>

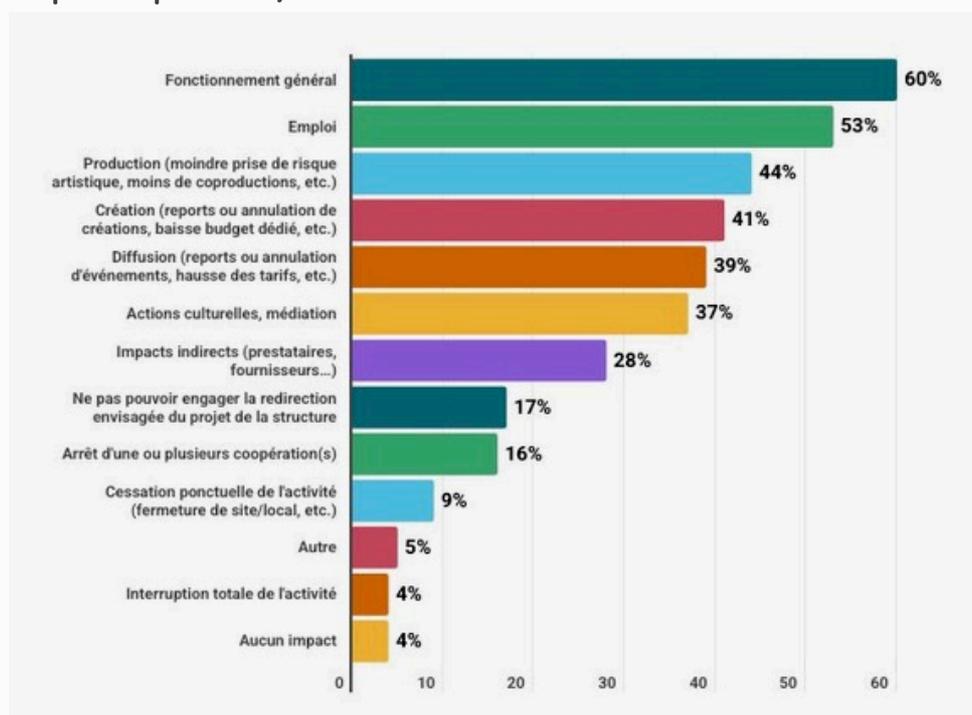
* Point de référence : 2024 ① Parmi les 192 demandes de subventions adressées par les répondant-e-s à la Région Hauts-de-France, 124 sont en attente de réponse. Les baisses représentent 15 % des annonces de la Région Hauts-de-France. Celle-ci totalise par ailleurs 25 % des baisses pressenties pour l'ensemble des financeurs publics.

Un peu plus de deux tiers des baisses concernent un ordre de grandeur allant de 1 à 25 %. En creux, seules 10 hausses de subventions ont été annoncées par les financeurs et le maintien des subventions représente près de 21 % des annonces provisoires pour 2025. Cela doit être nuancé par les réponses encore attendues par un grand nombre d'acteur-ric-e-s, susceptibles de faire augmenter ces deux champs.

Cette **situation est préoccupante au regard de l'importance des subventions d'exploitation pour le modèle économique** des répondant-e-s : elles représentent en moyenne 61,3 % du montant de leur budget 2024, une proportion qui oscille entre 42 % et 86 % selon la filière considérée. Par ailleurs, près de deux tiers des répondant-e-s subventionné-e-s ayant désigné un financeur principal en 2024 ont cité la Région Hauts-de-France (28,7 % du total), le ministère de la Culture (19,1 %), ou les communes (15,7 %), trois catégories de financeurs qui en cumulé représentent un peu plus de la moitié des baisses pressenties jusqu'à présent en 2025.

Le troisième enseignement tient aux **impacts probables estimés par les acteur-ric-e-s en cas de baisse globale de leurs soutiens publics de l'ordre de 10 à 20 %** (scénario choisi pour permettre aux répondant-e-s d'avoir un point de référence tangible). Au total, 90 % des répondant-e-s ont fait état de 946 occurrences d'impacts, soit en moyenne 4 par répondant-e. Les réponses corroborent fortement les résultats de l'enquête inter-filières menée fin 2024 en Pays de la Loire, tant dans la hiérarchie des impacts privilégiés que dans les proportions de répondant-e-s concerné-e-s (graphique 2).

Graphique 2. Impacts probables estimés en cas de baisse des soutiens publics de 10 à 20 % (plusieurs réponses possibles)



① 60 % de l'échantillon déclare un impact probable sur le fonctionnement général de la structure ou de l'activité. Une proportion similaire de répondant-e-s met en avant des impacts sur la production (44 %), sur la création (41 %) et sur la diffusion (39 %).

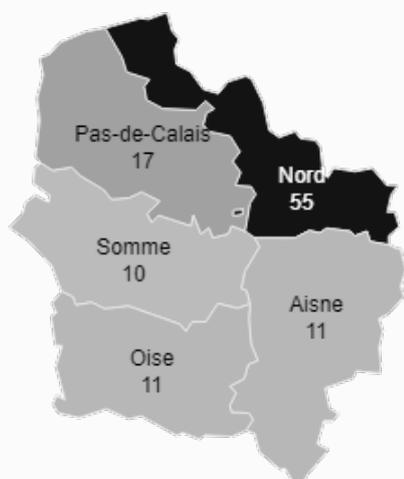


18 % DES EMPLOIS MENACÉS, LE SECTEUR ASSOCIATIF EN PREMIÈRE LIGNE

Le nombre d'emplois potentiellement menacés de disparition s'élève à **873**, pour 189 structures ayant répondu à la question : il s'agit donc d'une hypothèse basse. Cela équivaut à un nombre moyen d'emplois par répondant-e de 4,6 (médiane à 1) et représente **18,1 % du total des emplois déclarés par l'ensemble des répondant-e-s en 2024**. Le secteur associatif concentre 86 % des emplois déclarés et 95 % des emplois menacés : **un emploi associatif sur cinq est menacé**.

La **part d'emplois menacés s'élève à 76 %** des effectifs salariés dans un contexte **d'auto-entreprise et assimilé et dans les petites structures comprenant jusqu'à 3 salarié-e-s**, alors qu'elle oscille entre 16 % et 21 % des effectifs dans les structures de 4 salarié-e-s et plus. Cela concerne une centaine de structures et d'acteur-ric-e-s, qui comptent parmi les plus fragiles et pourraient disparaître alors qu'ils contribuent au maillage culturel des territoires (graphique 3).

Graphique 3. Implantation des répondant-e-s ayant jusqu'à 3 salarié-e-s



Deux tiers des répondant-e-s envisagent des mesures sur l'emploi à différents niveaux. Les **premiers emplois impactés** seraient les **non-permanents**, qui sont aussi les plus précaires. Les répondant-e-s indiquent en effet prioritairement ne pas reconduire de contrats de prestations (39 % d'entre eux), ou ne pas recruter de contrats intermittents (34 %) et de contrats d'alternance, de services civiques ou de stagiaires (28 %). Le gel des recrutements est la mesure envisagée en priorité pour les emplois permanents en CDD et en CDI (respectivement 20 %). La non-reconduction de CDD pourrait tout de même concerner une quarantaine de structures (toutes des associations hormis cinq structures), et le licenciement économique de CDI est envisagé par une trentaine de structures (toutes des associations à l'exception d'une société commerciale).



DES RISQUES ACCRUS DE DÉSÉQUILIBRES TERRITORIAUX ET D'INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA CULTURE

Les baisses de financement dans la culture risquent d'**accentuer des disparités territoriales existantes**. Un département comme l'Aisne, le plus rural et le moins peuplé de la région, cumule différentes inégalités de ce type (tableau 4 ci-dessous). Il est moins doté que les autres en termes d'infrastructures culturelles (1,8 fois moins que dans le Nord), d'implantation de structures employeuses (8 fois moins que dans le Nord) et d'actifs dans le secteur (11 fois moins que dans le Nord). Ces inégalités se traduisent de fait par des inégalités d'offre et d'accès à la culture pour les habitant·e·s. Et **les impacts probables de baisses de subventions pour 2025 y semblent amplifiés**. Alors que le montant global des subventions avoisine les 70 % des budgets déclarés dans l'Aisne en 2024, il est significatif de constater que 19,6 % des annonces faites aux répondant·e·s axonais·e·s pour 2025 concernent *a priori* des baisses. C'est de ce point de vue le second département avec la part la plus élevée de baisses pressenties, juste derrière le Pas-de-Calais (20 %). Or si les répondant·e·s de l'Aisne ne représentent que 5 % de l'ensemble des emplois déclarés en 2024, la part des emplois menacés y est bien supérieure à celle des autres départements, atteignant près de 27 % des effectifs axonais.

Tableau 4. Répartition de l'offre, de l'emploi et des budgets culturels par département des Hauts-de-France

INDICATEURS		RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT (en %)					
TYPES	Total	Aisne	Nord	Pas-de-Calais	Oise	Somme	Moyenne région
DONNÉES AGRÉGÉES*							
LIEUX ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS	5200	16	29	23	19	13	X
ENTREPRISES CULTURELLES	4 500	7	54	18	13	10	X
PART ENTREPRISES CULTURELLES SUR TOTAL ENTREPRISES REGION	X	2,1	3,5	2,1	2,6	2,6	2,8
SALARIÉ·E·S DU SECTEUR CULTUREL	29 800	5	56	18	12	9	X
PART SALARIÉ·E·S DU SECTEUR CULTUREL SUR TOTAL ACTIFS REGION	X	0,9	1,7	1,1	1,3	1,2	1,41
DONNÉES ENQUÊTE							
EMPLOIS 2024	4 834	5	62	14	8	11	X
EMPLOIS MENACÉS	873	7	64	11	6	12	X
PART EMPLOIS MENACÉS SUR TOTAL EMPLOIS	X	26,8	18,5	14,5	14,1	18,7	18,1
BUDGET 2024	146,4 M€	4	57	19	7	13	X
PART MONTANT SUBVENTIONS SUR BUDGET 2024	X	69,6	57,3	68,9	68,2	61,5	61,3
PRÉVISIONS BAISSSES SUBVENTIONS 2025	114	10	46	30	4	10	X
PART BAISSSES SUR TOTAL PRÉVISIONS 2025	X	19,6	11,3	20	4,4	10,6	12,5

* Sources : *Atlas Culture des territoires*, fiche région Hauts-de-France, *op. cit.* ; Base des lieux et équipements culturels (Basilic), *op. cit.*

① Parmi les 5 200 lieux et équipements culturels en région Hauts-de-France, 16 % sont situés dans l'Aisne. La part des emplois menacés s'élève à 26,8 % des emplois déclarés en 2024 dans l'Aisne, contre 18,5 % dans le Nord ou encore 18,1 % pour la moyenne régionale.



Le contexte incite donc les acteur·rice·s à **poursuivre les mesures d'économie et de décroissance** des dernières années pour maintenir une activité, même réduite ou dégradée : trois quarts des répondant·e·s envisagent une ou plusieurs actions à court et moyen terme pour faire face et maintenir l'équilibre de leur budget.

Elles témoignent premièrement d'un risque de **repli de l'offre culturelle**, que ce soit par le fait de revoir la fréquence et/ou le format (42 % de l'échantillon, soit 112 répondant·e·s) ou encore la portée géographique des actions (18 %). Le choix de "recentrer l'activité sur le cœur de métier" (17 %) suppose moins de coopérations et d'initiatives visant à créer du lien social. La capacité d'innovation et de renouvellement des publics pourrait se voir compromise, au détriment des publics qui subissent déjà des formes d'exclusion de l'offre culturelle. C'est donc aussi **l'essor de logiques de rentabilité dans la gestion quotidienne des projets** qui est en jeu : renoncer à un projet d'action culturelle au profit de la diffusion, privilégier une tête d'affiche dans une programmation car cela est plus rémunérateur, écarter une co-production jugée trop « risquée », etc.

Les mesures plébiscitées tournent par ailleurs autour de **la restructuration de leur activité**, que ce soit par un changement des modes d'organisation (36%), l'évolution du modèle économique (35 %), ou par une révision des priorités stratégiques et de la gouvernance des structures (31 %). Ces changements de fond, lorsqu'ils sont motivés par une diminution de moyens, peuvent conduire à une **contraction durable de la capacité d'agir des structures et de la vitalité culturelle des territoires**.



QUELLES PERSPECTIVES ?

Comme rappelé en préambule, les tendances dessinées dans ce rapport ne reflètent qu'**une partie des conséquences possibles** de la crise du financement public de la culture. On perçoit cependant avec clarté **une inquiétude grandissante parmi les acteur-ric-e-s du secteur**, face à un manque de visibilité et une absence de perspectives claires. Cela renforce l'idée que cette crise n'est plus conjoncturelle mais structurelle, avec un risque de fragiliser durablement l'écosystème culturel. Cette situation pourrait redessiner, par défaut, les priorités des politiques publiques et conduire à un **affaiblissement de la diversité artistique et culturelle** ainsi qu'à une **accentuation des inégalités d'accès à la culture**¹³.

Ce flou actuel qui prédomine complexifie l'analyse « à chaud », et de nombreux impacts moins directement visibles pourraient s'ajouter à ceux qui sont déjà documentés.

- À une échelle « macro », par exemple :
 - La perte de recettes pour les territoires ;
 - Les effets sur l'attractivité et l'image de la région ;
 - L'accentuation de la concentration économique au profit de multinationales privées ;
 - Les renoncements à la redirection socio-écologique des activités.
- À une échelle « micro » :
 - Les reconversions professionnelles subies et la perte de compétences au sein des filières ;
 - La baisse des rémunérations pour les créations des artistes, mais aussi la perte d'opportunités constitutives de leur pluriactivité en cas de moindre financement des actions de médiation ou d'éducation artistique et culturelle ;
 - La rupture du lien social et de l'apprentissage constitutifs du bénévolat en cas de disparition des structures.

L'urgence de la situation appelle à **prendre conscience de ces impacts multiples**, et à travailler conjointement entre acteur-ric-e-s des filières et pouvoirs publics en vue de **préserver ce vecteur essentiel de développement économique, social et territorial qu'est la culture**.

¹³ [Un centre dramatique national \(CDN\) de Haute-Vienne](#) et [une scène nationale de Mayenne](#) ont calculé qu'un spectacle dont le prix moyen du billet était de respectivement 9 et 10,7 € aurait été dix fois supérieur sans soutiens publics. Sans pouvoir en tirer des conclusions générales car le prix dépend de nombreux paramètres, cela donne une idée du potentiel coût pour les spectateur-ric-e-s en cas de baisse voire d'abandon du subventionnement au secteur, sachant que le prix moyen du billet était de 37 € en 2023 toutes disciplines du spectacle vivant confondues. Lire [Billetterie du spectacle vivant en 2023](#), coll. « Culture chiffres », 2024-6, DEPS, ministère de la Culture, décembre 2023, 28 p.